



L'essentiel de l'information
scientifique et médicale

www.jle.com

Le sommaire de ce numéro

http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/sommaire.md?type=text.html



Montrouge, le 14/09/2009

P. dâ™Aquino

Vous trouverez ci-après le tiré à part de votre article en format électronique (pdf) :

La participation comme élément d'une stratégie globale d'intervention: l'approche «gestion autonome progressive»

paru dans

Agriculture, 2009, Volume 18, Numéro 5

John Libbey Eurotext

Ce tiré à part numérique vous est délivré pour votre propre usage et ne peut être transmis à des tiers qu'à des fins de recherches personnelles ou scientifiques. En aucun cas, il ne doit faire l'objet d'une distribution ou d'une utilisation promotionnelle, commerciale ou publicitaire.

Tous droits de reproduction, d'adaptation, de traduction et de diffusion réservés pour tous pays.

© John Libbey Eurotext, 2009

La participation comme élément d'une stratégie globale d'intervention : l'approche « gestion autonome progressive »

Patrick Aquino

Cirad
UPR GREEN
Campus de Baillarguet
TA C-47/F
34398 Montpellier cedex 5
France
<daquino@cirad.fr>

Résumé

Après un quart de siècle de pratiques, les approches participatives sont toujours sous le feu de critiques pertinentes, à propos des effets qu'elles peuvent réussir à avoir sur un contexte social complexe et difficile à appréhender. Ce constat est d'ailleurs partagé par la plupart des tenants de la participation eux-mêmes, qui reconnaissent que la plus grande partie des conditions du succès repose sur des facteurs locaux sociaux, institutionnels, politiques et culturels sur lesquels ils considèrent avoir peu de prise. Il est cependant possible de mieux prendre en compte ces critiques en pensant explicitement la participation comme une stratégie vis-à-vis de tout un contexte social local plutôt que comme une méthode focalisée uniquement sur l'animation d'ateliers de concertation. Une stratégie d'intervention illustrant cette orientation différente, la « gestion autonome progressive », est présentée ici.

Mots clés : communauté ; décentralisation ; gouvernance ; participation ; Sénégal.

Thèmes : économie et développement rural ; méthodes et outils.

Abstract

Participation as part of a global intervention strategy: The self-incrementing management approach

Despite their progress over the last few years, participatory approaches must face up to relevant criticisms about their effects on the complex social context they attempt to modify. In fact, most of proponents share this opinion and acknowledge that conditions of success are based on social, institutional, political and cultural factors beyond their power. However, it could be possible to take these difficulties into account better by reflecting more deeply on the ways to manage these social and institutional difficulties instead of avoiding them. A specific participatory strategy to remove the social constraints inherent to this context is presented here. Based on the sociological background and having already been applied in Senegal, it proposes to elicit social objectives of participation then organizes an operational method fully focused on reaching sustainable and well integrated social changes.

Key words: communities; decentralization; governance; participation; Senegal.

Subjects: economy and rural development; tools and methods.

Les démarches d'intervention participatives donnent lieu aujourd'hui à des critiques justifiées à propos des

effets qu'elles peuvent avoir sur le contexte social (Agarawal et Gibson, 1999 ; Cleaver, 1999 ; Lavigne-Delville

et al., 2000 ; Sellamna, 2000 ; D'Aquino, 2007). La plupart des praticiens reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes que la plus grande partie du succès repose sur des facteurs sociaux, politiques et culturels sur lesquels ils ont peu de prise (Kumar et Kapoor, 2003 ; Mansuri et Rao, 2004 ; World Bank, 2005).

À partir de là, deux options sont possibles. La première est de renoncer à avoir des effets sur la société, car cela dépend trop de facteurs incontrôlables. Dans cette pers-

pective, la participation se restreint alors à « une méthode de production de connaissances sur une situation complexe associant des acteurs du système considéré à la production de cette connaissance », en arguant que les systèmes complexes ne peuvent être explorés qu'à travers l'action à l'intérieur du système (Hagmaan et al., 2002). La seconde est de construire une stratégie d'intervention qui prend directement en compte les éléments sociaux, politiques et culturels du contexte plutôt que

de les considérer comme des contraintes externes (D'Aquino, 2002b). Or, peu d'interventions participatives précisent clairement les évolutions concrètes du contexte social qu'elles poursuivent ainsi que la stratégie pragmatique pour y parvenir. Nous présentons ici un exemple d'approche participative qui a cherché à être explicite sur ces enjeux et sur la stratégie mise en œuvre pour les atteindre, à l'aide d'un cadre d'analyse et de questionnement spécifique (D'Aquino, 2007).

Encadré 1 L'Opération POAS au Sénégal (1997-2000)

En 1996, au Sénégal, tous les documents nationaux d'orientation concernant la vallée du fleuve Sénégal insistaient sur l'intérêt de mettre en place des « Plans d'occupation et d'affectation des sols » (POAS), afin de transférer une mission d'organisation de l'espace et de préservation des potentialités naturelles aux communautés rurales. Or, si le terme de POAS était déjà employé et précisément défini dans d'autres pays, les textes sénégalais étaient encore très imprécis à ce sujet.

Ainsi, pour une démarche participative l'entrée par les Plans d'occupation des sols constituait à la fois une première action concrète et directement opérationnelle de renforcement des capacités des acteurs locaux et un objet cependant assez flou pour être modelé par ces acteurs locaux selon leurs besoins : en l'état de sa définition officielle, l'outil POAS dans la vallée pouvait devenir ce que les collectivités, les populations locales et leurs partenaires souhaitaient qu'il soit.

Ainsi, en s'appuyant sur les textes officiels, le POAS a été considéré dans l'opération « comme un cadre directeur concerté qui guidera les gestionnaires locaux et les services techniques pour l'analyse, la planification et la réalisation de l'aménagement et du développement à l'échelle locale ». Le POAS y était simplement défini à partir de trois éléments (D'Aquino et al., 1999) : des règles pour la gestion de l'espace et des ressources ; une organisation pour la prise de décision, le suivi et le contrôle ; des supports cartographiques appuyant et concrétisant les deux autres éléments. Tout en s'insérant parfaitement dans les directives et les politiques officielles de l'État, il permettait ainsi aux acteurs locaux d'organiser progressivement un véritable transfert de pouvoirs et de compétences sur le territoire.

De plus, suivant en cela une certaine approche de la « participation » (D'Aquino, 2002a), l'enjeu participatif de cette opération était limité mais très précis : renforcer les pouvoirs effectifs des collectivités locales, ce que l'on a nommé les « capacités sociales » (D'Aquino et al., 1999), dans la gestion concertée de l'aménagement de l'espace. Cela signifiait pour l'équipe : i) d'obtenir d'abord que les autres institutions laissent les collectivités locales intervenir ; ii) de leur transférer ensuite des capacités techniques suffisantes pour organiser seules un aménagement de l'espace de qualité (analyse cartographique, concertation entre usagers, prospective territoriale) ; iii) de les laisser enfin *apprendre par l'action*, en les mettant dès le début en situation autonome de pilotage plutôt que de les encadrer, pour qu'ils construisent des compétences et des pratiques peut-être plus lentement mais de façon plus interne, donc plus durable.

Ces objectifs spécifiques ont abouti à la démarche suivante :

- une première étape de six mois minimum, utilisée uniquement pour sensibiliser suffisamment les institutions locales afin qu'elles laissent ensuite les collectivités locales agir (en valorisant et soutenant les nouveaux rôles de chacun – administration territoriale, services techniques, chefs coutumiers – dans la nouvelle distribution des compétences) (D'Aquino, 2002b) ;
- une deuxième étape d'une année environ, où on laisse les collectivités construire leur propre Système d'information géographique (ce que l'on appelle « auto conception » : D'Aquino et al., 2002a), d'une part pour aboutir à l'outil le mieux adapté à leurs besoins et à leurs perceptions et, d'autre part, pour qu'ils apprennent à la fois à les utiliser seules (figures 4 et 5) et à connaître les limites d'un tel outil ;
- une troisième étape de six mois environ, où on laisse les collectivités découvrir seules, à leur rythme, la complexité d'une gestion territoriale, et où on leur propose progressivement de nouveaux supports d'analyse collective (jeux de rôles, modélisation territoriale prospective) et d'information (par exemple techniques d'intensification disponibles), au fur et à mesure qu'elles en ressentent seules le besoin (D'Aquino et al., 2002b). Ce sont les principes de la « démarche d'accompagnement » (<http://commod.org/>).

L'opération a abouti en trois ans à des actions **autonomes** des collectivités locales (plan d'occupation des sols, aménagements pastoraux, règlement des conflits avec un parc national...) (D'Aquino et al., 2002c ; Corniaux et al., 2003).

Une approche participative qui se focalise sur une évolution progressive des relations entre acteurs

L'« Opération Pilote POAS » (encadré 1), qui s'est déroulée entre 1997 et 2000 dans le delta du fleuve Sénégal est une application du concept de gestion autonome progressive (D'Aquino, 2002b). Son ambition

était de créer les conditions nécessaires à une prise en charge par des collectivités locales de la gestion décentralisée de leur territoire. Dans cette démarche, le contexte social et institutionnel est considéré comme la cible prioritaire de l'intervention. L'enjeu est de faire émerger un contexte particulier, favorable à l'expression des comportements participatifs de tous les acteurs, par un accroissement progressif de la valorisation sociale et institutionnelle de ce type de comportement. Cet enjeu se traduit par les principes suivants :

– *ambitieux sur les cibles* : concerner dès le départ tous acteurs du contexte indispensables au changement « participatif », mais avec une stratégie peu consommatrice de temps et de moyens, qui vise

l'évolution des différents acteurs par des appuis ciblés et amplificateurs, « en cascade » (figure 1)

– *modeste sur les effets* : l'enjeu n'est pas d'obtenir un bouleversement des rapports entre acteurs, mais une évolution graduelle du contexte. Il s'agit d'être le moins perturbateur possible tout en étant suffisamment novateur pour modifier progressivement les dynamiques sociales, en se concentrant sur certains rapports de pouvoir, ceux dont l'évolution est considérée comme prioritaire (d'Aquino, 2002c).

– *autonomes dès le départ* : les groupes que l'on souhaite renforcer sont laissés dès les étapes initiales en position *autonome* de décision (pour un apprentissage plus efficace), en les laissant améliorer leurs pratiques de façon *progressive* (figure 2).

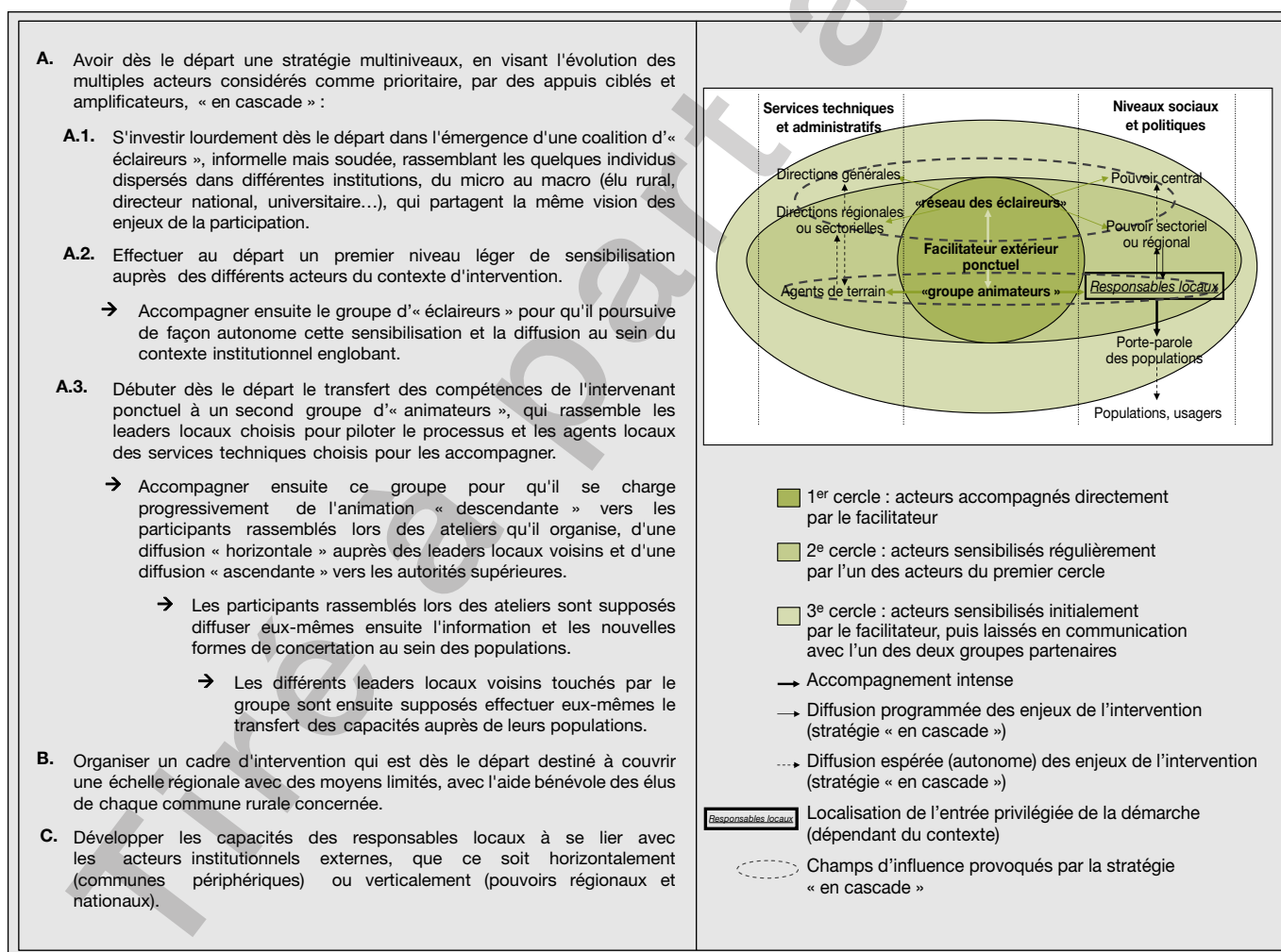


Figure 1. Une stratégie d'influence « en cascade » sur les différents acteurs considérés prioritaires.

Figure 1. A “cascading” influence strategy covering the social context.

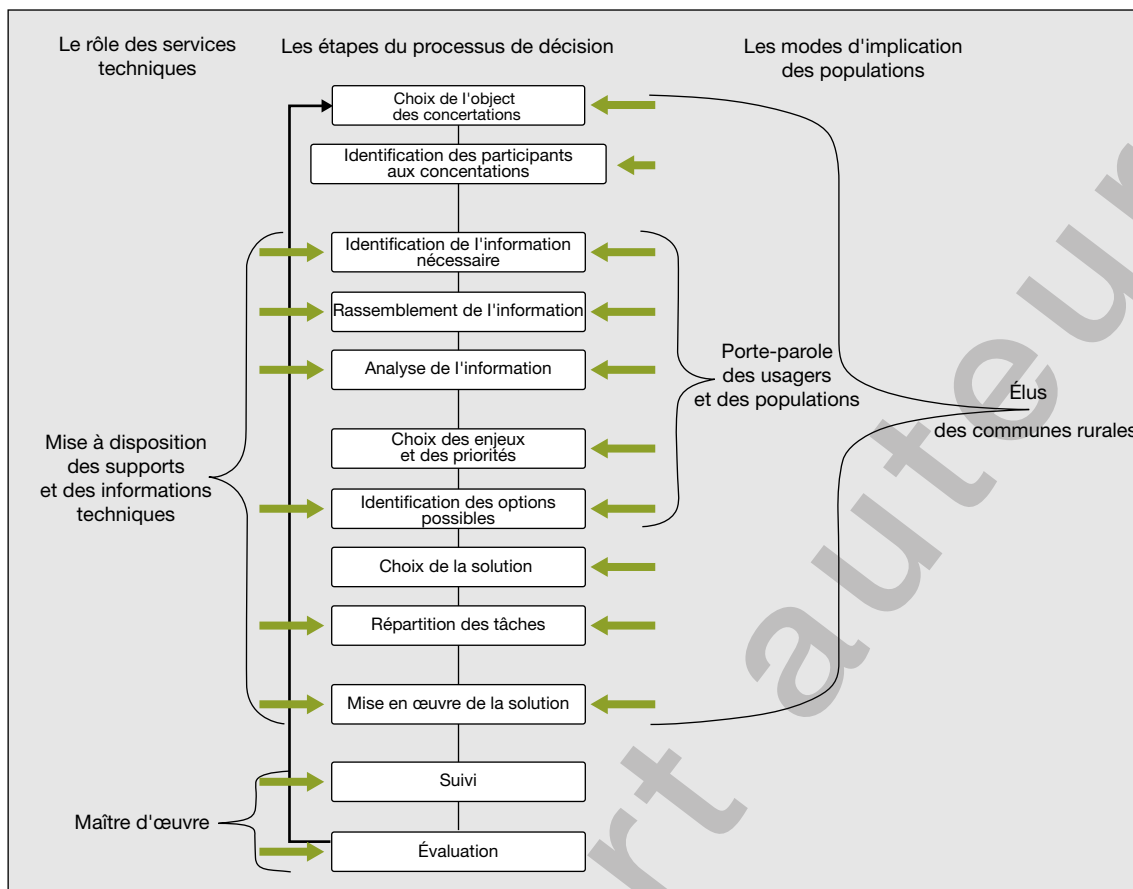


Figure 2. La forme de participation « gestion autonome progressive » (GAP) organisée dans l'exemple du Sénégal.

Figure 2. The participatory self-incrementing management approach in Senegal.

– les capacités sociales avant les techniques : les « capacités sociales » (D'Aquino *et al.*, 1999), sont considérées comme la première étape indispensable. Elles concernent autant le contexte d'intervention que les populations cibles :

Capacité sociale 1 : obtenir que les différents acteurs ayant une capacité de blocage reconnaissent au groupe ciblé la mission d'exercer une responsabilité donnée. Il ne s'agit pas de modifier les règles institutionnelles du partage des pouvoirs mais d'améliorer pour le groupe ciblé sa *légitimité sociale* (Boltanski et Thevenot, 1989), c'est-à-dire l'acceptation dans les faits par la société d'une (nouvelle) distribution des responsabilités. Ainsi, la première phase a consisté à faire accepter par chaque acteur détenteur d'une autorité de fait sur le terrain (Administration, service technique étatique, élus régionaux) un nouveau consensus qui leur permettait de conserver une place valorisante tout en laissant les élus ruraux prendre en charge le processus.

Capacité sociale 2 : mettre à la disposition de chaque responsable ciblé toute l'information dont il a besoin pour exercer sa mission de façon la plus autonome possible. Cela signifie lui livrer toute l'information utile mais aussi lui transmettre les savoir-faire nécessaires à l'analyse et à l'utilisation de cette information.

Dans le cas sénégalais, l'équipe d'intervenants a laissé les élus ruraux identifier seuls les informations cartographiques qu'ils jugeaient utiles de posséder, les a fait ensuite participer au recueil et au traitement, puis leur a appris à lire, analyser et corriger seuls les cartes réalisées.

Capacité sociale 3 : aider chaque acteur perturbé par la participation à trouver une nouvelle utilité et légitimité en aval du processus de décision, par le développement de compétences différentes.

L'approche s'appliquant à lever les contraintes du contexte, il est donc important qu'elle aide les pouvoirs dominants (ici les services techniques) de manière à ce que leur nouvelle position

reste valorisante, en leur transférant la compétence pour organiser le transfert de... leurs anciennes compétences.

Pour des impacts modestes et progressifs mais tangibles et mesurables

La finalité étant opérationnelle, la démarche a été amorcée avec la communauté rurale la plus étendue de la Vallée (environ 45 000 habitants et 2 500 km²) (figures 3 et 4), en mettant en place dès le départ un système d'accompagnement réduit, viable à l'échelle régionale (environ 45 000 km²). En pratique, la démarche a consisté à laisser les élus locaux s'entendre avec les populations sur des cartes, des règles et des procédures. Les supports

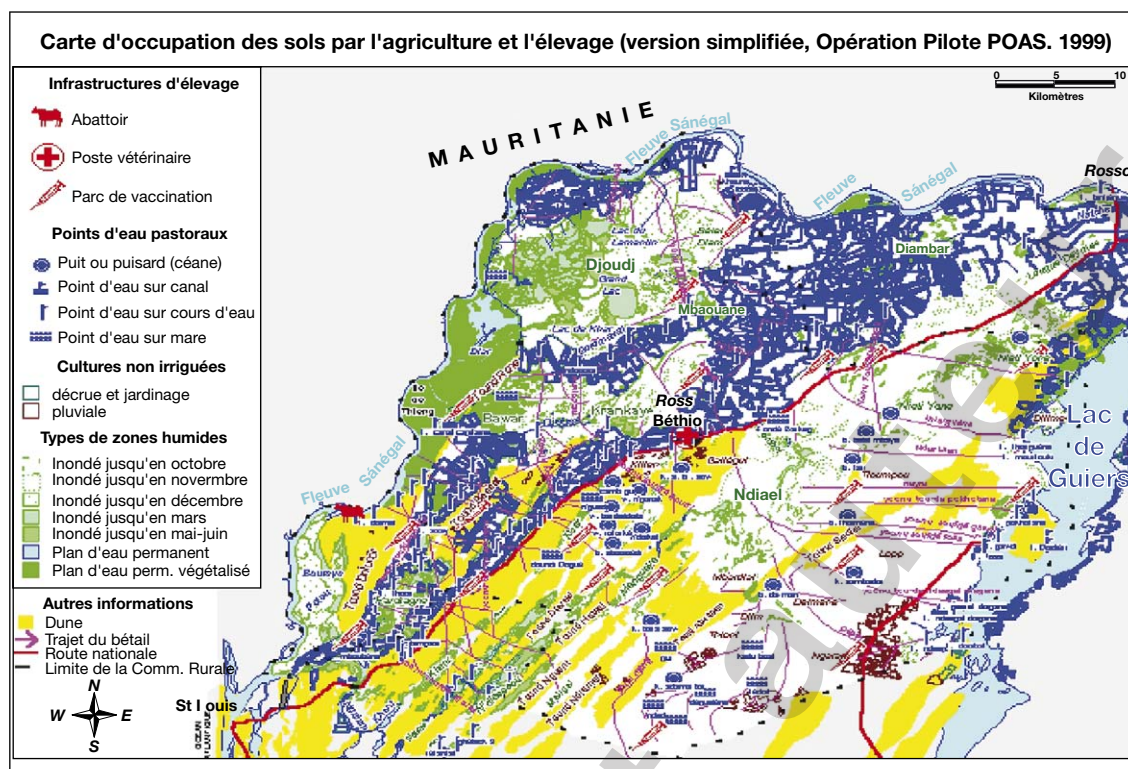


Figure 3. Informations que les acteurs locaux ont jugées utiles de recueillir et de représenter pour traiter entre eux la question de la concurrence spatiale entre agriculture et élevage.

Figure 3. Information local actors found useful to gather and represent in working together on treating spatial competition between cropping and breeding. Carte générale, utilisée agrandie lors des discussions qui ont lieu par zone.

utilisés (cartes, ateliers, jeux de rôles, modélisation participative) ne faisaient que ponctuer un processus de concertation considéré continu, endogène et s'effectuant sans la présence de l'équipe d'accompagnement. Ces supports avaient ainsi une double fonction : en début de concertation, ils posaient le cadre et amorçaient le processus de négociation concertée se déroulant hors des ateliers ; puis, régulièrement au cours du processus, ils permettaient de valider et d'officialiser les résultats obtenus entre les ateliers : officialisation de pistes à bétail et de points d'eau pastoraux (figure 3), localisation des espaces à préserver pour la survie de l'une ou l'autre des activités (figure 4), définition de toute autre mesure réglementaire et modalités de mise en œuvre (D'Aquino *et al.*, 2002c).

Cet accompagnement croissant et autonome a permis aux acteurs d'aborder seuls de nouvelles idées, de nouvelles

étapes. À de multiples reprises, la collectivité locale a d'elle-même, sans aucune suggestion de l'équipe et souvent même sans la prévenir, intégré de nouveaux éléments : le besoin d'un remembrement foncier et d'un plan de gestion des espaces environnementaux¹, la publication d'une délibération officielle sur les pistes à bétail, etc. Enfin, la collectivité locale a sollicité seule la recherche agronomique pour un état des lieux sur les possibilités d'aménagements pastoraux, qui l'a ensuite amené à sélectionner seule les essais d'intensification fourragère qu'elle souhaitait tenter (Corniaux *et al.*, 2003).

Nous avons là un progrès mesurable dans les « capacités » des élus à prendre en charge la gestion de leur territoire. Ces impacts sont certes durables mais limités, en conformité avec la posture

¹ Deux thèmes (surtout le premier) qui étaient « tabous » deux ans auparavant.

modeste mais concrète de l'approche concernant les *capacités sociales* :

- pour les élus locaux, la reconnaissance de leurs responsabilités par les autres institutions publiques, la capacité à organiser un processus de concertation interne *un peu plus* participatif qu'auparavant, la capacité à définir collectivement des règles opérationnelles ;
- en ce qui concerne l'encadrement technique, les capacités (changement de comportement et d'objectif compris) pour accompagner le transfert aux élus locaux de ce premier niveau de capacités sur la gestion du territoire ;

L'hypothèse de base de l'intervention est que, dans ce contexte, c'étaient ces premiers pas qui en autoriseraient d'autres. Cela sous-entend que d'autres étapes d'accompagnement peuvent ensuite être poursuivies, elles aussi avec d'autres « petits pas » réduits mais opérationnels (D'Aquino, 2002b).

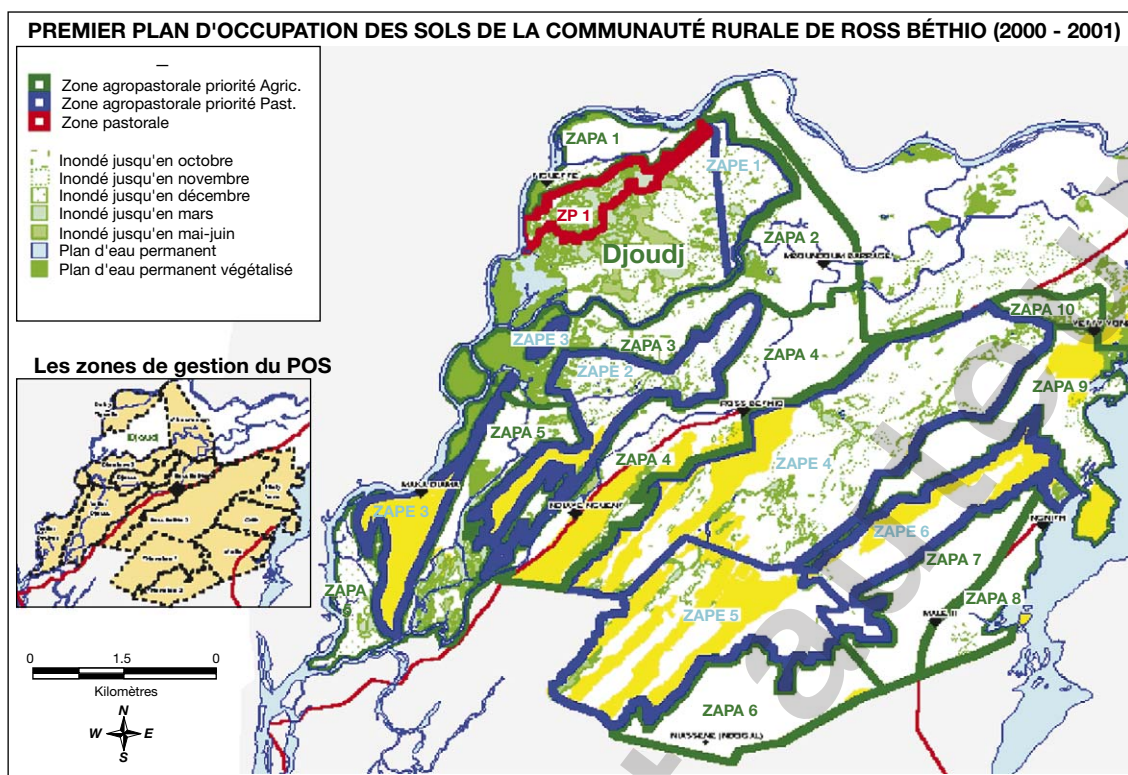


Figure 4. Le second produit cartographique de la concertation : les décisions sur l'espace qu'ont prises les acteurs locaux.

Figure 4. The second map showing the production brought about through discussion: decisions taken by local actors on space.

Pour un positionnement plus clair vis-à-vis du contexte sociopolitique local

Mieux expliciter et formaliser sa stratégie pour l'évolution du contexte social

Qu'il s'agisse du risque d'une instrumentalisation de la démarche par des leaders locaux ou au contraire d'une difficulté à autonomiser les acteurs, les écueils sont réels, mais pourtant certaines expériences de participation (Pimbert 2004 ; Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004 ; Djiré et Dicko, 2007) semblent montrer de réels effets d'autonomie et d'insertion dans la société locale. Notre hypothèse est que ces différentes expériences ont en commun de ne pas se contenter de proposer une « ingénierie participative » (diagnostic, planification...) mais d'intervenir sur le contexte

social, institutionnel et politique, pour obtenir les évolutions des relations entre acteurs, qu'elles vont ensuite mettre « en acte » avec l'ingénierie participative. Les succès ont trop longtemps été associés à une aptitude d'animation innée et difficile à transmettre, alors qu'il s'agit pour notre part d'une véritable, bien que parfois intuitive, stratégie d'intervention participative, qui se focalise sur les rapports entre acteurs et entre institutions.

Cependant, peu d'écrits se penchent sur la formalisation de cet aspect stratégique. Le premier progrès à faire réside donc dans une meilleure formalisation de ces stratégies parfois implicites qui permettent à certaines expériences d'obtenir des résultats modestes mais mesurables : quelles stratégies d'approche des différents types d'acteurs permettent d'obtenir une amélioration des formes de concertation dans un contexte sociopolitique particulier ?

Si l'on reprend l'étude de cas sur le delta du Sénégal, dès le départ la priorité était explicitement de modifier des éléments réduits mais concrets des relations entre certains acteurs, d'une part entre les élus locaux et les pouvoirs publics, et d'autre

part, entre les élus locaux et les représentants « microlocaux » des populations. La stratégie mise en place avait pour objectif, d'une part de renforcer la place des élus locaux (vis-à-vis de l'État et de la Saed²) dans les processus de décision sur l'aménagement du territoire, et d'autre part de provoquer en interne à la communauté rurale un premier progrès dans le débat public pour l'affectation des terres. Puis, une stratégie explicite vis-à-vis du contexte a été construite, avec une position clairement exprimée vis-à-vis des jeux de pouvoir : ne pas remettre frontalement en cause les jeux d'intérêts et de pouvoir existants mais proposer une place valorisante à tous les acteurs en place (D'aquino, 2002b). Au-delà des outils et des méthodes participatives employées, c'est cette « stratégie sociopolitique » de la participation qui explique que l'expérience ait eu des impacts qui restent durables et autonomes sept ans après la fin de l'intervention.

² Société nationale d'aménagement des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé.

Justifier ses objectifs sociopolitiques sous une forme réfutable

Si une démarche participative aboutit à des impacts tangibles, elle prête alors le flanc à une autre critique pertinente : les acteurs qu'elle a favorisés étaient-ils les plus adéquats à renforcer ? On se trouve ici face à la question délicate de la légitimité d'une intervention participative, mais que l'on pourrait élargir à toute forme d'intervention « en faveur » d'un certain « développement » (Kabou, 1991) ou d'une certaine « démocratie » (Bacqué *et al.*, 2005). On ne peut pas simplement s'adosser au jugement de valeurs d'une analyse externe (que ce soit celle du pilote de l'approche ou d'une critique de type sociologique). On ne peut pas non plus se justifier simplement à partir d'une « demande locale », car il est toujours possible de trouver localement certains acteurs sociaux en accord avec les enjeux d'une intervention. En fait, la difficulté est que toute légitimité est par essence un concept subjectif et évolutif (Boltanski et Thévenot, 1989) et que la validation comme l'invalidation d'une démarche en se basant sur une question de légitimité reste toujours subjective.

La difficulté pour progresser sur cette objectivation est conceptuelle : il s'agit de combler la distance existante entre les constats analytiques d'une part, et des choix instinctifs, ou militants, d'autre part. Cela signifie des progrès dans deux directions complémentaires d'un côté, les sciences sociales doivent continuer (Rowe et Frewer, 2005 ; Bacqué *et al.*, 2005) à mieux définir les liens entre les différents paradigmes sociopolitiques et les différentes positions possibles sur les objectifs d'une intervention participative ; d'un autre côté, les tenants de démarches participatives doivent mieux formaliser les choix sociopolitiques qui sous-tendent leur intervention, pour qu'apparaissent mieux leurs liens possibles avec les différents paradigmes sociopolitiques. C'est lorsque ces deux perspectives auront suffisamment progressé jusqu'à se rencontrer que le débat sera possible, car objectivé, entre les différents enjeux participatifs « validables » pour un contexte particulier.

Pour les praticiens de la participation, le premier progrès à faire aujourd'hui pour s'engager dans cette future rencontre entre théorie et pratique est donc de formaliser de façon la plus rigoureuse pos-

sible les choix que l'on fait, au regard de la perception que l'on a du contexte social ou politique. Autrement dit objectiver au mieux ces options subjectives, afin de permettre ensuite une mise en débat plus constructive qu'une simple accusation d'illégitimité portée par un autre type de subjectivité que la sienne. La première étape d'une légitimation est de présenter ses options (par exemple : pourquoi choisit-on de renforcer ceux-là ?), plutôt que de réfuter le fait que toute modalité de participation sous-entend des choix sociopolitiques.

Ainsi, nous considérons dans notre expérience que les élus locaux étaient l'échelon chronologiquement prioritaire à appuyer, d'abord parce qu'ils sont, sur les questions d'aménagement du territoire, à un niveau de perception intermédiaire entre les populations et les orientations publiques nationales, position que n'ont ni les élus régionaux et nationaux – beaucoup plus dans des logiques nationales et politiques – ni les responsables traditionnels villageois, qui ne sont pas en prise (et confrontés) avec les schémas d'orientation de l'État. Ensuite, parce qu'ils ont déjà une responsabilité institutionnelle sur ce sujet, ce qui permet d'obtenir des évolutions plus intégrées, donc durables et efficaces.

Il est cependant clair que ces options représentent une stratégie particulière, parmi la diversité des orientations possibles (Bacqué *et al.*, 2005) et peuvent donc être critiquables selon d'autres points de vue. Mais une fois qu'elles ont été ainsi formalisées selon une procédure rigoureuse, le débat avec les partisans d'autres options (par exemple celle de ne pas passer par les élus locaux pour éviter de se faire manipuler par les pouvoirs en place) devient plus rigoureux et productif. Y compris parce que ce travail de formalisation permet aussi de se positionner vis-à-vis des différents courants théoriques : ainsi, nos hypothèses de terrain au Sénégal peuvent s'appuyer sur les travaux des néoinstitutionnalismes « post-développementistes » (March et Olsen, 1989 ; Badie, 1994), qui considèrent que dans les pays dont la stabilité sociopolitique dépend du développement progressif d'un système politique d'une plus grande légitimité, il est important d'améliorer la légitimité des instances représentatives en développant progressivement leurs capacités et leur comportement... Voilà qui peut aider à replacer le débat entre « interventionnistes » et « analystes

critiques » sur un terrain plus scientifique qu'idéologique.

Ce type de positionnement, mais uniquement s'il est assez explicite pour être réfutable, illustre bien la première étape d'une réponse plus objectivée que l'on peut progressivement développer, pour aboutir à une réflexion plus constructive qui ne porterait plus sur « pour » ou « contre » un enjeu de participation, mais plutôt sur les différents types de participation « légitimables » et sur les stratégies opérationnelles permettant de les atteindre. ■

Références

- Agarawal A, Gibson CC. Enchantment and disenchantment: the role of community in natural resource conservation. *World Dev* 1999 ; 27 : 629-49.
- Badie B. *Le développement politique*. Paris : Economica, 1994.
- Bacqué MH, Rey H, Sintomer Y. *Gestion de proximité et démocratie participative*. Paris : La Découverte, 2005.
- Boltanski L, Thévenot L. *De la justification : les économies de grandeur*. Paris : Gallimard, 1989.
- Cleaver F. Paradoxes of participation: questioning participatory approaches to development. *J Int Dev* 1999 ; 11 : 597-612.
- Corniaux C, d'Aquino P, Molena G. *Towards an adaptation of rangelands management and scientists interventions in a new agro-pastoral context. Case study in rice-based farming systems in the Delta of Senegal River*. VIIth International Rangeland Congress, Durban, 2003.
- D'Aquino P. Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *Espace Geogr* 2002a ; 1 : 3-22.
- D'Aquino P. *Pour une expertise participative qui accompagne l'émergence de territoires citoyens de local vers le global*. 2002b. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00157746>
- D'Aquino P. *Gestion décentralisée de territoire : pour une animation inter institutionnelle plutôt qu'un appui direct à la planification locale*. L'Europe et le Sud à l'aube du 21^e siècle : enjeux et renouvellement de la coopération. Actes de la 9^{ème} Conférence générale de l'Association Européenne des Instituts de Recherche et de Formation en matière de développement. Paris : EADI, 2002c.
- D'Aquino P. *Empowerment et participation : comment mieux cadrer les effets possibles des démarches participatives ? Proposition d'un cadre d'analyse*. 2007. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00157747>
- D'Aquino P, Seck SM, Bélières JF, Passouant M, Sarr EHM. Irrigation et développement régional : dix ans d'actions sur le fleuve Sénégal pour une planification régionale et décentralisée. *Cahiers de la Recherche-Développement* 1999 ; 45 : 77-84.
- D'Aquino P, Seck SM, Camara S. Un SIG conçu par les acteurs : l'opération POAS au Sénégal. *Espace Geogr* 2002a ; 1 : 23-37.

D'Aquino P, Le Page C, Bousquet F. Jeux de rôles, SIG et SMA pour la gestion territoriale... Et si les acteurs-décideurs construisaient leurs propres outils. *Les Annales des Mines* 2002b : 67-82

D'Aquino P, Seck SM, Camara S. L'acteur avant l'expert : vers des systèmes d'information territoriaux endogènes. Résultats d'une expérience de cinq ans au Sénégal. *Nat Sci Soc* 2002c ; 4 : 23-37.

Djiré M, Dicko AK. *Les conventions locales face aux enjeux de la décentralisation*. Paris : Karthala, 2007.

Kabou A. *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris : L'Harmattan, 1991.

Lavigne-Delville P, Sellamna NE, Mathieu M. *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques, enjeux*. Paris : Gret ; Karthala ; Icra, 2000.

Mansuri G, Rao V. *Community-based and -driven development: a critical review*. World Bank Research Group. Washington (DC) : World Bank, 2004.

March JG, Olsen JP. *Rediscovering institutions*. New-York : The Free Press, 1989.

Pimbert M. *Institutionalising participation and people-centered processes in natural resource management research and publications highlights*. London; Brighton : IIED ; IDS, 2004.

Rowe G, Frewer LJ. A typology of public engagement mechanisms. *Sci Technol Human Values* 2005 ; 30 : 251-90.

Sellamna NE. Du Rapid rural appraisal au Participatory learning and action : la participation a-t-elle besoin d'un paradigme scientifique ? In : Lavigne-Delville P, Sellamna NE, Mathieu M, ed. *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques, enjeux*. Paris : Gret ; Karthala, Icra, 2000.

World Bank. *A review of the literature on participatory approaches to local development for an evaluation of the effectiveness of World Bank support for community-based and driven development approaches*. Working paper, OED. Washington (DC) : World Bank, 2005.

Tiré à part autonome